



# NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le CNRS met à l'honneur Néovacs et l'UTCBS, unis pour un vaccin thérapeutique à ARN contre l'asthme

Suresnes, le 29 août 2024 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, est honoré de figurer parmi les dernières publications du CNRS à la suite de la signature d'un contrat de collaboration et de recherche avec l'équipe du Dr Nathalie Mignet, Directrice de recherche au CNRS (laboratoire « Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la Santé ('UTCBS') » du CNRS, de Université Paris Cité et de l'INSERM), pour le développement conjoint de nouvelles formulations lipidiques pour la délivrance d'ARN messenger (ARNm).

Lire l'article : [Néovacs et l'UTCBS unis pour un vaccin thérapeutique à ARN contre l'asthme | CNRS](#)

Pour rappel, au vu de leurs complémentarités d'objectifs et de savoir-faire, Néovacs et le laboratoire UTCBS ont signé un contrat de collaboration, annoncé le 17 juin 2024 (cf. [communiqué de presse](#)) pour développer ensemble des formulations lipidiques permettant de délivrer des ARNm auprès de protéines cibles, du soi et du non soi, à usages humains et vétérinaires.

Néovacs supporte les frais de ce nouveau projet d'un montant estimé à 100 k€ et bénéficiera d'un droit d'exploitation exclusif et mondial sur les lipides entrant dans la formulation de vaccins ARNm chez l'homme et l'animal, à usage thérapeutique et prophylactique pour tout type de vaccins.

Outre les grandes lignes de cette collaboration ambitieuse, l'article est enrichi de plusieurs témoignages de Vincent Serra, Directeur Scientifique de Neovacs.

### À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologique kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT  
Relations Presse financière  
[acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)  
06 24 03 26 52

**Avertissement :**

*La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.*

*Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.*

*Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.*

*Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.*